



2024

**Livret d'information pour  
la concertation sur l'exploitation  
du Santal**



## Objectifs de la concertation

Le présent livret a pour but de fournir des informations sur des sujets clés pour lesquels TAKONE souhaite échanger avec les populations de Maré.

Dans le cadre de sa campagne 2024 de TAKONE, des rencontres seront réalisées dans chacun des districts pour rencontrer les chefferies et un public diversifié. Toutes les questions débattues pendant les rencontres seront consignées. Le compte-rendu de chaque rencontre sera fourni aux participants pour qu'il le révise et l'approuve.

# Travailler chez Takone

---

Les postes disponibles sont publiés sur le site de la Direction du Travail et de l'Emploi et affichés dans les dispensaires, les centres administratifs de la commune et de la collectivité provinciales, et les principaux magasins d'alimentation de l'île.

## Voici les étapes d'embauche :

- Examen des CV reçus
- Entretien avec les candidats présélectionnés
- Rédaction d'un contrat de travail
- Déclaration préalable à l'Embauche
- Accueil de l'employé

## Critères d'embauche

Les candidats sont recrutés en fonction de leur compétence à exercer le poste recherché, et ce, sans discrimination concernant le sexe ou d'autres caractéristiques individuelles du candidat.

À compétence égale, les employés des îles loyautés et en second lieu de Nouvelle Calédonie sont privilégiés.

### Postuler ou partager votre opinion

Contactez TAKONE pour postuler ou encore pour partager votre opinion sur notre processus d'embauche.

**Téléphone :** +687 93.19.94

**Courriel :** [info@takone.nc](mailto:info@takone.nc)

**Facebook :** <https://www.facebook.com/Sosomyka>

# La valeur économique, sociale et environnementale du Santal dans les îles Loyautés

---

La ressource en santal des îles Loyautés revêt une importance significative tant sur le plan économique, culturel qu'environnemental. Voici un aperçu des principaux aspects de cette importance :

## 1. Valeur sociale

Les Kanaks utilisent le bois de santal pour la fabrication de divers objets artisanaux, y compris des sculptures, des ornements et des instruments de musique.

## 2. Valeur économique

Le santal est un des piliers de la parfumerie depuis plus d'un siècle. Il est également utilisé en aromathérapie et en cosmétologie. C'est également l'un des ingrédients les plus utilisés pour la fabrication des encens.

En Inde, le bois de santal est aussi utilisé pour la confection de figurines sculptées, représentant souvent des divinités, et est destiné surtout aux touristes. Cette activité très lucrative, qui emploie une multitude de personnes, se trouve confrontée depuis plus de 10 ans à une raréfaction de la matière première due à une exploitation dévastatrice de la ressource locale.

Cette pénurie a engendré au cours des dernières années un trafic qui s'apparente à celui de certaines autres matières illicites de plus en plus contrôlées par des organisations Asiatiques mafieuses. Alors qu'elle s'exerçait surtout dans l'Asie du Sud-est, cette activité occulte s'étend actuellement dans la zone du Pacifique.

Cette situation en fait un produit de luxe, souvent coûteux à l'achat. La rareté croissante du bois de santal, en raison donc de la demande et d'absence de politique de plantation ambitieuse, entraîne une augmentation de sa valeur économique à l'international.

Le prix du Santal sur les marchés internationaux varie selon le produit, la zone de provenance et la variété de Santal considérée. Il peut varier de 333.00 à 4 993.00 F.CFP/kg pour le broyat de cœur et de 77 000.00 à 138 700 F.CFP/kg pour l'huile de Santal.<sup>1</sup>

Le prix d'achat du bois de coeur de santal, nettoyé et séché selon les normes de SEREI NO NENGONE est compris<sup>2</sup> entre 600 F.CFP et 820 F.CFP/kg en 2024.

1. Gérard J.et P. Langbour. 2019. Étude sur le marché mondial du Santal. CIRAD U.R. Biomasse, Bois, Energie, Bioproduits (BioWooEB)

2. Selon l'origine et les certifications rattachées

### 3. Valeur environnementale

Le Santal Calédonien (*santalum austrocaledonicum Vieill.*) est une espèce endémique à la Nouvelle-Calédonie quasi menacée à l'échelle mondiale.<sup>3</sup> C'est une espèce hémiparasite, ce qui signifie qu'elle dépend partiellement d'autres plantes pour obtenir de l'eau et des nutriments. Le santal peut se lier à plusieurs espèces hôtes, créant ainsi un réseau écologique complexe et résilient.

#### Partager votre opinion

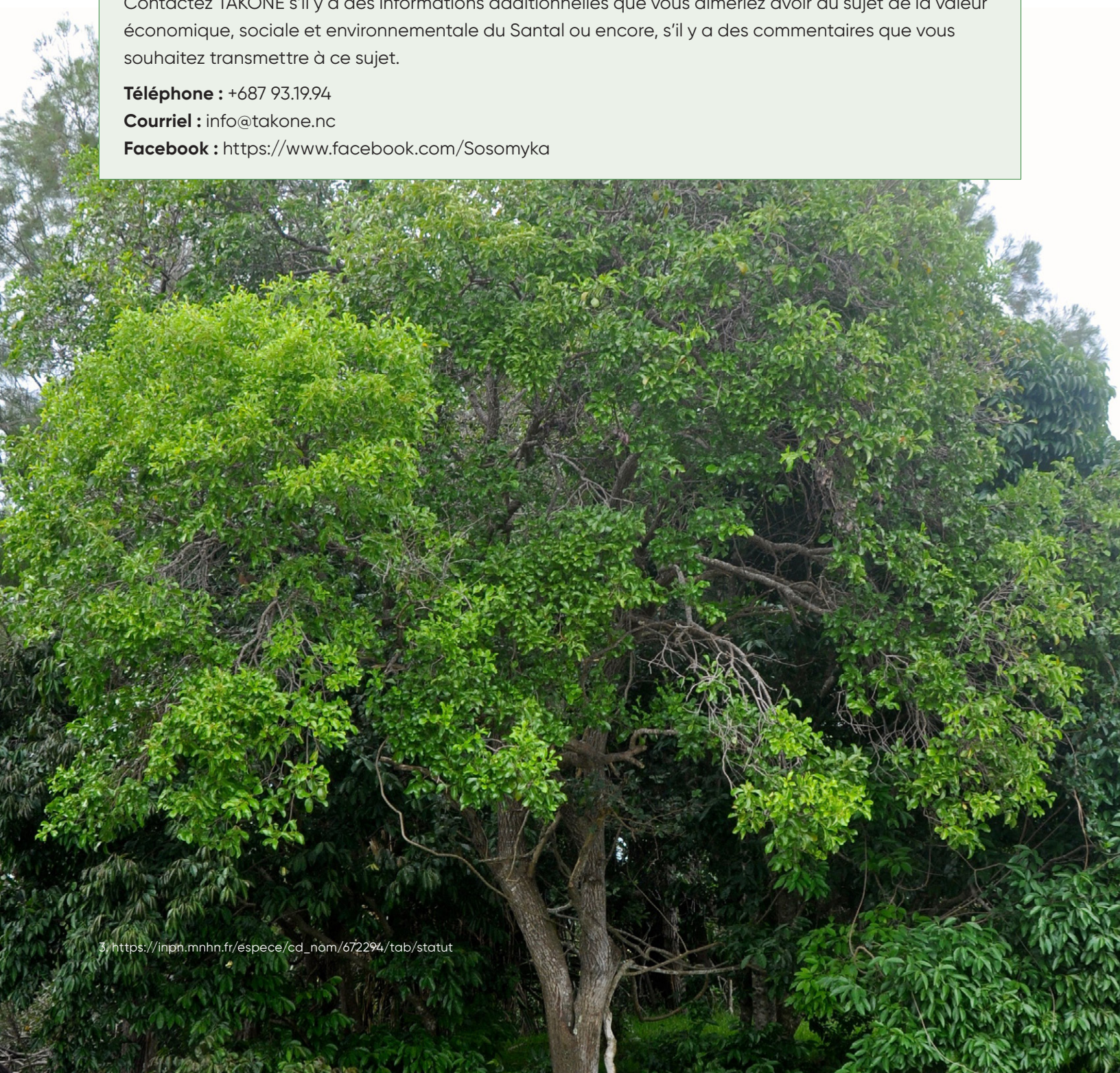
Contactez TAKONE s'il y a des informations additionnelles que vous aimeriez avoir au sujet de la valeur économique, sociale et environnementale du Santal ou encore, s'il y a des commentaires que vous souhaitez transmettre à ce sujet.

**Téléphone :** +687 93.19.94

**Courriel :** [info@takone.nc](mailto:info@takone.nc)

**Facebook :** <https://www.facebook.com/Sosomyka>

<sup>3</sup> [https://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/672294/tab/statut](https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/672294/tab/statut)



# Les impacts environnementaux, sociaux et économiques de l'exploitation du Santal dans les îles Loyautés

---

L'exploitation du santal dans les îles Loyautés a plusieurs impacts significatifs, tant sur l'environnement que sur les aspects économiques et sociaux de la région. Voici une analyse détaillée de ces impacts :

## Impacts économiques

**Revenus locaux** : Le santal est une ressource précieuse et rare en raison de sa demande pour ses essences aromatiques (huile essentielle et extrait) et le bois. Son exploitation génère des revenus pour les communautés locales.

**Industrie durable** : S'il est exploité de manière durable, le santal est une ressource renouvelable qui offre des emplois stables et qualifiés, et soutient l'économie locale à long terme. Il peut être qualifié de filière structurante pour les îles Loyauté.

## Impacts environnementaux

**Déforestation** : L'exploitation excessive et illégale du santal entraîne la déforestation, ce qui affecte la biodiversité locale. Les forêts de santal abritent de nombreuses espèces végétales et animales, et leur destruction peut conduire à la perte de ces espèces sans dire que la déforestation contribue aux changements climatiques.

**Érosion des sols** : La coupe des arbres de santal si elle est mal réalisée, peut exposer les sols à l'érosion, ce qui peut dégrader la qualité des sols et affecter les écosystèmes environnants. Maré étant plat l'impact de l'érosion est limité.

## Impacts sociaux

**Emplois et Développement communautaire** : L'exploitation du santal crée des emplois pour les communautés locales, leurs permettant de vivre sur leur île, améliorant les conditions de vie et soutenant le développement.

**Perte de Connaissances traditionnelles** : La surexploitation du Santal peut entraîner la raréfaction du santal et conséquemment la réduction de son usage traditionnelle par les populations autochtones.

## Gestion durable

Pour minimiser les impacts négatifs de l'exploitation du santal, TAKONE gère la ressource de façon durable. Cela inclut :

**Reboisement et Restauration** : Planter de nouveaux arbres de santal pour réduire la pression sur la ressource naturelle selon les termes de la convention d'approvisionnement avec les chefferies et de la réglementation de la province des îles Loyauté.

**Réglementation et Surveillance** : S'assurer de suivre les conventions d'approvisionnement avec les chefferies, respecter les réglementations en vigueur et d'aller au-delà de la réglementation provinciale en identifiant des zones sensibles et des hautes valeurs de conservation à protéger dans la zone d'exploitation.

**Sensibilisation et Éducation** : Sensibiliser les communautés locales et les exploitants sur les pratiques de gestion durable et l'importance de la conservation des ressources naturelles.

### **Droit de refuser des activités sur votre territoire**

En cas de désaccord avec des activités d'exploitation, les chefferies et les populations peuvent refuser ou modifier leur consentement à des activités de gestion proposées en communiquant le désaccord avec Takone.

#### **Partager votre opinion**

Contactez TAKONE s'il y a des informations additionnelles que vous aimeriez avoir au sujet des impacts environnementaux, sociaux et économiques de l'exploitation du Santal ou encore, s'il y a des commentaires que vous souhaitez transmettre à ce sujet.

**Téléphone** : +687 93.19.94

**Courriel** : [info@takone.nc](mailto:info@takone.nc)

**Facebook** : <https://www.facebook.com/Sosomyka>



# Droits des peuples autochtones

---

Dans le cadre de ses activités liées à l'exploitation du santal, la société TAKONE s'engage à respecter les droits fonciers et légaux.

## Droit d'accès et droits d'usage

Les droits légaux et coutumiers de « propriété » et d'usage de la forêt de la population locale sont respectés et non restreints par TAKONE qui n'a de toute façon aucun droit sur ce territoire.

Les autorités coutumières gardent tous leurs droits et le plein contrôle de la gestion de leurs terroirs et ressources.

Les autorités coutumières ont le droit de donner ou de retirer leur consentement aux activités d'exploitation forestières touchant leurs droits, terroirs et ressources.

La société TAKONE ne fait qu'acheter la matière aux populations et a une obligation selon la réglementation provinciale et selon les conventions signées avec les chefferies, de planter au minimum 3 arbres pour 1 arbre coupé.

Les populations gardent la pleine responsabilité de la protection des sites ayant une signification culturelle, économique, écologique ou religieuse particulière pour eux.

## Zones de droits contestés

S'assurer de la connaissance des zones contestées entre les populations et autres entités.

Identifier les conflits potentiels et proposer des solutions.

## Résumé des moyens

La société TAKONE se doit de prendre en compte les droits, les aspirations et les objectifs de la population en lien avec la gestion de ses activités.

Recueillir les perceptions et les attentes de la population concernant les droits légaux et coutumiers.

### Partager votre opinion

Contactez TAKONE s'il y a des informations additionnelles que vous aimeriez avoir au sujet des droits fonciers légaux et coutumiers ou encore des commentaires que vous souhaitez transmettre à ce sujet.

**Téléphone :** +687 93.19.94

**Courriel :** info@takone.nc

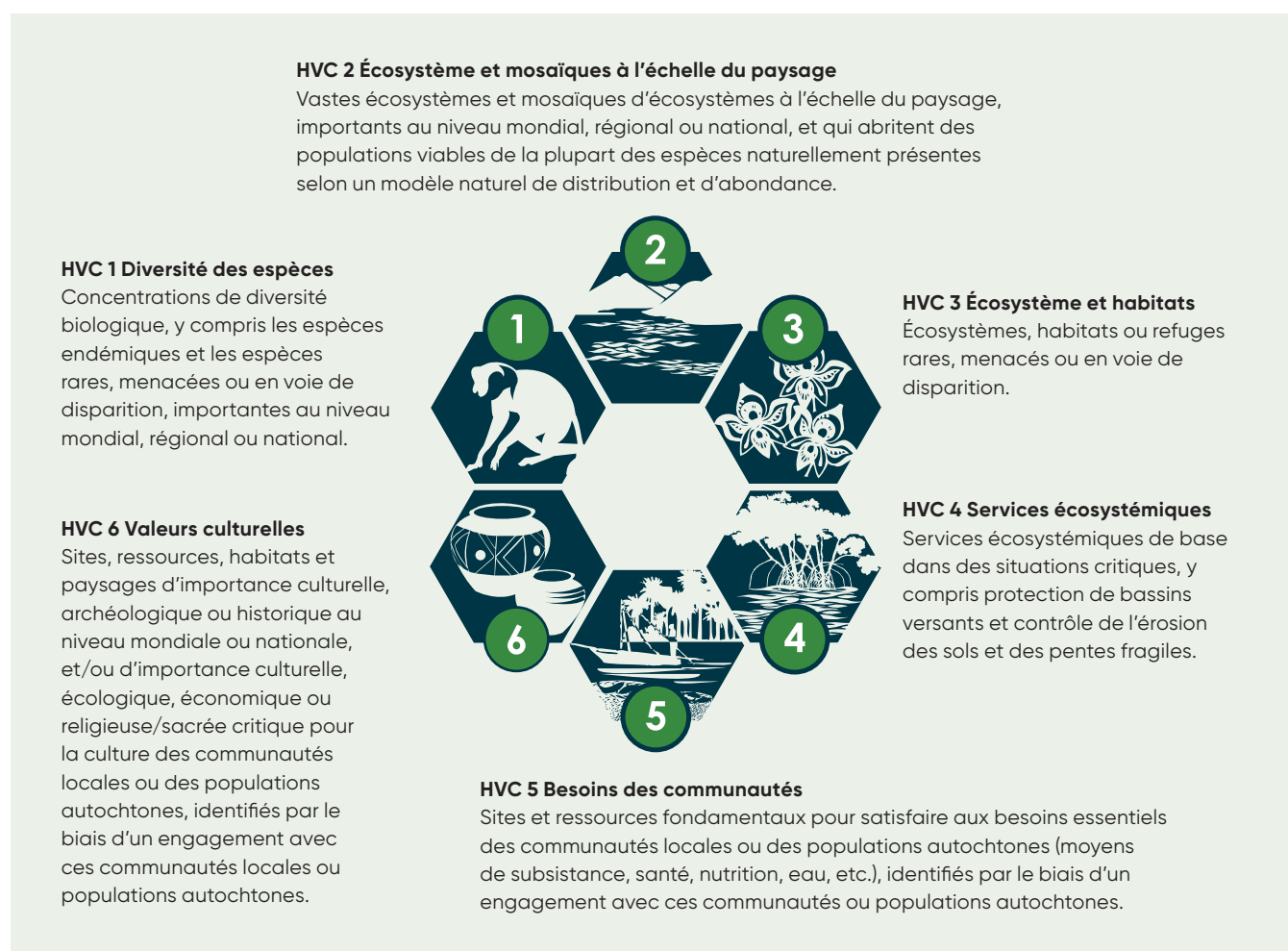
**Facebook :** <https://www.facebook.com/Sosomyka>

# Identification et protection des hautes valeurs de conservation

Afin de réduire les impacts sociaux et environnementaux des ses activités d'exploitation du Santal, TAKONE a mis en place un système pour identifier les hautes valeurs de conservation (HVC) sur les îles loyauté.

## Il y a 6 catégories d'HVC

Figure 1 : Les 6 hautes valeurs de conservation. (HVC Resource Network, 2013)



**Tableau 1 : HVC proposées**

Catégories HVC	PROPOSITION d'HVC
<b>HVC 1 – diversité des espèces</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Espèces rares et menacées</li> <li>• Liste rouge IUCN</li> <li>• Liste RLA</li> <li>• Espèces protégées par le Code de l'Environnement de la Province des Iles</li> <li>• Espèces faisant l'objet d'un plan d'action espèces</li> <li>• Lieux de concentration saisonnière d'espèces (ex : Oiseaux marins nicheurs notamment)</li> <li>• Espèces ayant justifié le classement d'une zone en ZICO</li> </ul>
<b>HVC 2 – Ecosystèmes et mosaïques à l'échelle du paysage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun HVC proposé.</li> </ul>
<b>HVC 3 – Ecosystèmes et habitats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Zones clés de biodiversité KBA</li> <li>• Forêts uniques</li> <li>• Forêt humide sur sols calcaires</li> <li>• Cordon Araucaria sur corniche littorale</li> <li>• Mangroves / Zones humides</li> </ul>
<b>HVC 4 – Services écosystémiques critiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les zones identifiées par les coutumiers lors des différentes rencontres.</li> <li>• Végétation qui assure le maintien des terres (littoral, arrière-plage, falaises)</li> </ul>
<b>HVC 5 – Besoin des communautés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Zones de chasse (cochon sauvage)</li> <li>• Nids de roussette</li> <li>• Zone de pêche côtière et/ou à pied</li> <li>• Captages AEP / irrigation</li> </ul>
<b>HVC 6 – Valeurs culturelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les sites naturels présentant un intérêt culturel et/ou paysager</li> <li>• Monuments historiques référencés</li> <li>• Toutes les zones identifiées par les coutumiers lors des différentes rencontres : lieux tabous, zone de lapita, pétroglyphes</li> <li>• Patrimoine immatériel Kanak : savoirs traditionnels et connaissances associées</li> </ul>

**Tableau 2 : Impact des activités de Takone et mesure de protection des HVC**

Type de menace	Catégorie HVC menacées	Risque des activités de takone	Mesure de protection
<b>Espèces envahissantes végétales</b>	HVC 1 et 3	Propagation d'espèces envahissantes végétales.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation et formation des employés de Takone/SNN sur l'importance de détruire les espèces concernées et donc de les reconnaître.</li> <li>• Sensibilisation de la population des îles.</li> </ul>
<b>Espèces envahissantes animales</b>	HVC 1 et 3	Aucune responsabilité vis-à-vis de ce risque n'a été identifiée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation et formation des employés de Takone/SNN sur l'importance de détruire les espèces concernées et donc de les reconnaître.</li> <li>• Sensibilisation de la population des îles.</li> </ul>
<b>Vulnérabilité de la ressource en eau</b>	HCV 4 et 5	Pollution des lentilles d'eau douce	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation et formation des employés de Takone/SNN sur l'importance de détruire les espèces concernées et donc de les reconnaître.</li> <li>• Sensibilisation de la population des îles.</li> </ul>
<b>Incendies</b>	HVC 1, 3, 4, 5 et 6	Déclenchement (cigarettes ou outillages et carburants), propagation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation et formation des employés aux mesures préventives lors des manipulations d'outils et de carburant (tronçonneuse), mais aussi vis-à-vis de la gestion de leurs cigarettes et de s'assurer de la propreté des zones exploitées avant départ.</li> <li>• Formation pour une lutte préventive afin de gérer les départs de feux.</li> <li>• Informations à faire circuler auprès de la population rencontrée</li> </ul>
<b>Chasse</b>	HVC 1	Création d'accès à des zones de chasses	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation et information des employés et/ou des personnes rencontrées pour qu'ils informent les autorités concernées s'ils sont témoins de chasse illégale.</li> <li>• Informations à faire circuler auprès de la population rencontrée</li> </ul>

### Partager votre opinion

Contactez TAKONE s'il y a des informations additionnelles que vous aimeriez avoir au sujet des hautes valeurs de conservation ou encore des commentaires que vous souhaitez transmettre à ce sujet.

**Téléphone** : +687 93.19.94

**Courriel** : info@takone.nc

**Facebook** : <https://www.facebook.com/Sosomyka>

# La gestion des conflits

---

Dans le cadre de ses activités liées aux travaux agricoles et sylvicoles et à l'exploitation forestière, la société TAKONE s'engage à encadrer et à formaliser les procédures en matière de prévention et de résolution des situations conflictuelles au sein de ses activités.

## Les formes de conflit possible

- Conflit entre coupeurs
- Conflit entre coupeur et clan foncier
- Conflit entre coupeur et Sarl TAKONE
- Conflit entre Sarl TAKONE et clan foncier

## Comment faire la plainte et à qui s'adresser ?

Lorsqu'une situation conflictuelle se présente dans le cadre des activités liées au santal, un registre sera tenu à jour pour consigner cette situation. Une procédure de « plainte » est enregistrée selon le processus suivant :

## Système d'enregistrement de la plainte

- Transmission de la plainte/doléance : les protagonistes informent par téléphone ou verbalement la société TAKONE.
- Réception de la plainte/doléance : la société TAKONE reçoit cette plainte/doléance et la notifie dans le registre des plaintes.
- Traitement de la plainte/doléance : Suite à la réception de la plainte/doléance, la société TAKONE traite rapidement la plainte. Une phase terrain est donc réalisée afin de rencontrer les différents protagonistes et effectuer un état des lieux.
- En cas de conflits de grande ampleur ou impliquant un nombre significatif d'intérêts, il pourra être décidé de cesser les opérations terrain.
- TAKONE informe ensuite, selon les cas, l'autorité compétente (autorité coutumière, agent forestier PIL). Dans le cas d'une intervention de l'agent forestier, celui-ci réalisera ses diligences et pourra dresser un PV (coupe illégale...).

### Partager votre opinion

Contactez TAKONE s'il y a des informations additionnelles que vous aimeriez avoir au sujet de la gestion des conflits ou encore des commentaires que vous souhaitez transmettre à ce sujet.

**Téléphone** : +687 93.19.94

**Courriel** : info@takone.nc

**Facebook** : <https://www.facebook.com/Sosomyka>

# Cadre de suivi des activités de Takone

Annuellement, TAKONE réalise un suivi de ses activités selon les indicateurs économiques, sociaux et environnementaux sélectionnés.

Point de suivi	Fréquence	Indicateur
Niveau de récolte	Annuel/par site	volumes prévus vs réel
Respect des diamètres	Annuel/par site ou à l'usine	Diamètre permis vs réel
Impact sur les cours d'eau	Annuel/par site	État du cours d'eau (obstruction, turbidité, dommage)
Protection du milieu forestier	Annuel/par site	Dompage aux tiges non-récoltées
Protection des aires de conservation	Annuel	Vérification de la récolte dans les aires de conservation projetées ou officielles
Infraction au Règlement interne	Annuel	Nombre d'infractions identifiées
Plaintes externes	Annuel	1) Nombre de plaintes des chefferies, tribu ou autres parties externes 2) nombre de plaintes résolues
Plaintes, conflits, griefs internes (employés)	Annuel	1) Nombre de plaintes internes 2) nombres de plaintes résolues
Accidents	Annuel	Nombre d'accidents
Formation du personnel	Annuel	% du plan de formation qui a été réalisé
Suivi des engagements/conventions avec les chefferies	Annuel	Nombre d'engagements réalisés.
Embauche de personnel/nombre de travailleurs	Annuel	1) Nombre de travailleurs embauchés 2) Nombre de travailleurs au total
HVC 1 (habitat des espèces endémiques ou protégées)	Annuel/5 ans	À voir
HVC 3 (écosystèmes rares, menacés ou en voie de disparition)	Annuel/5 ans	À voir
HVC 4	Annuel/5 ans	À voir
HVC 5	Annuel/5 ans	À voir
HVC 6	Annuel/5 ans	À voir
Superficie des plantations	5 ans	ha de plantation
Couvert forestier naturel	5 ans	ha de forêt naturelle

## Partager votre opinion

Contactez TAKONE s'il y a des informations additionnelles que vous aimeriez avoir au sujet cadre de suivi des activités ou encore des commentaires que vous souhaitez transmettre à ce sujet.

**Téléphone :** +687 93.19.94

**Courriel :** info@takone.nc

**Facebook :** <https://www.facebook.com/Sosomyka>

